

CONDITIONS GENERALES

CLAUSE GENERALE

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les modalités d'exécution ainsi que les conditions auxquelles sont conclues les prestations entre l'établissement « Chez Chris & Vince » et ses clients.

La réception d'un bon de réservation signé par le client et par le biais de n'importe quel moyen équivaut à une acceptation de l'intégralité des présentes conditions générales de vente

LES PRIX

Les prix des prestations s'entendent TTC (Toutes Taxes Comprises) hors taxe de séjour. Toutes réservations sont payables en euros. Les prestations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur à la date de la signature du bon de réservation.

RESERVATION

Toute réservation validée par le client équivaut à l'acceptation des caractéristiques et du prix des prestations réservées, ainsi qu'à l'acceptation des présentes conditions générales de vente. De plus, il devra procéder au règlement de 30% du montant TTC global au moment de sa réservation et celle-ci sera effective lorsque le propriétaire aura reçu ce même règlement. La durée de réservation effective est renseignée sur le bon de réservation. Le client signataire ne pourra en aucun cas prévaloir d'un quelconque maintien dans les lieux après ces dates.

ANNULATION DU CLIENT

Toute annulation doit être notifiée par courrier, par téléphone ou par mail au propriétaire.

- En cas d'annulation le propriétaire conserve l'acompte versé.
- Moins de 1 jour avant la date du séjour et/ou non présentation sur place, le client s'engage à verser l'intégralité du montant de la location.
- En cas de séjour écourté, le coût de l'hébergement prévu initialement, reste intégralement acquis au propriétaire.

ANNULATION DU PROPRIETAIRE

Si le propriétaire annule le séjour, il doit en informer le client par téléphone, mail ou courrier, préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis. Le propriétaire s'engage à rembourser immédiatement l'ensemble des sommes versées.

DISPONIBILITE

Avant tout envoi, le client est tenu de se renseigner auprès du propriétaire, des disponibilités en cas de réservation.

PAIEMENT

Les conditions de règlement s'effectuent comme tel :

- 30% d'acompte à verser à la date de réservation, (obligatoirement en chèque accompagné du bon de réservation).
- Le solde ainsi que la taxe de séjour sont à régler à l'arrivée, en chèque ou en espèces.

FORCE MAJEURE

L'exécution par les parties de tout ou partie de leurs obligations sera suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en génèrerait le bon déroulement. Sont considérés comme tels notamment : Les guerres, émeutes, insurrection, troubles sociaux, grèves de toute autre nature, sinistres, dégradations, vols, catastrophes naturelles (liste non exhaustive) qui détérioreraient les conditions de bon déroulement des prestations.

L'ARRIVEE SUR PLACE

Le client doit se présenter le jour convenu et aux heures prévues d'arrivée. En cas d'arrivée tardive ou différée, le client est tenu d'en informer le propriétaire par tous moyens. Dans le cas de non-respect de cette clause, le propriétaire se donne le droit de relouer le lendemain de la date d'arrivée initialement prévue.

UTILISATION DES LIEUX

Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Il s'engage à rendre en état les lieux qu'il aura occupé.

CAPACITE

Le présent contrat est établi pour un nombre précis de personne. Le propriétaire se donne le droit de refuser les clients supplémentaires. Ce refus ne pourra être considéré comme une modification ou une rupture du contrat. En cas de départ des clients, aucun remboursement ne pourra être exigé.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Le présent contrat précise que le client ne pourra pas séjourner en compagnie d'un animal domestique.

RESPONSABILITE

Une clé de chaque chambre étant fournie à l'arrivée, les biens personnels du client sont sous sa responsabilité. De plus, les éléments de décoration, mobilier et sanitaire sont sous la responsabilité du client le temps du séjour. Toute dégradation sera facturée par le propriétaire. Une visite des lieux pourra être effectuée par le propriétaire avant le départ.